

CLOS D'AUDHUYClos d'Audhuy
46700 Lacapelle SabaracSiret 804 150 787 00013
APE 0121ZConvention collective 7024 - Convention collective nationale PA
ICUMA**MARTINE LAGARDE**

N°R 3 65 10 46 043 617 61

Employé Tailleur

Date d'entrée : 01/12/2023

Palier Palier 1

Coefficient hiérarchique 9

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Nb de jours travaillés 18 et Nb de jours d'absence 0

	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Salaire de base				
Heures normales 1	12,50	x	112,25	1403,13
Nombre total d'heures			112,25	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	1403,13	x	10,00	140,31
Rémunération totale brute				1543,44
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	1543,44			17,12
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	1543,44	x	0,40	6,17
Sécurité Sociale Plafonnée	1543,44	x	6,90	106,50
Complémentaire T1	1543,44			73,93
Formation	1543,44			0,92
CSG non imposable à l'IR	1530,00	x	6,80	104,04
CSG imposable à l'IR	1530,00	x	2,40	36,72
CRDS imposable à l'IR	1530,00	x	0,50	7,65
Total des cotisations et contributions obligatoires				353,05
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				1190,39
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 1190,39				

Montant net imposable : 1234,76

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 1234,76 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00**Montant net à payer : 1190,39****Cumul depuis le début du contrat et pour l'année fiscale liée au versement**

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 1234,76 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de versement : 31/12/2025